



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service : Conseil, planification, ingénierie territoriale  
Réf : PC, LP, CFG  
Tél. : 04 66 56 43 05

B2026\_03\_09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
BUREAU DE COMMUNAUTÉ DU 24 JUIN 2026**

Convoqué le jeudi 18 juin 2026, le Bureau de Communauté d'Alès Agglomération s'est réuni en Salle des Assemblées de l'ATOME à Alès le mercredi 24 juin 2026 à 17 h 30, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Madame Meryl FRIZON-DEBIERRE est élue secrétaire de séance.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (63)** : Christophe RIVENQ, Valérie MEUNIER, Jean-Charles BENEZET, Meryl FRIZON-DEBIERRE, Philippe RIBOT, Aurélie GENOLHER, Claude CERPEDES, Pascale EUGENE, Ghislain CHASSARY, Marie-Christine PEYRIC, Thierry BAZALGETTE, Nathalie MONTORO TEISSIER, Jean-Claude ROUILLON, Christophe BOUGAREL, Pierre AIGUILLON, Aimé CAVAILLE, Gael MANCUSO, Éric PLANTIER, Bonifacio IGLESIAS, Philippe ALLIE, Alain GIOVINAZZO, Valery BEUDIN, Liliane ALLEMAND, Gérard BANQUET, Philippe TALAGRAND, Michel VIGNE, Denis KUCHARCZAK, Marc DUMAS, Jean-Jacques VIDAL, Marielle VIGNE, Olivier AVOUAC, David GUIRAUD, Pascal MILESI, Thierry ORTIZ, Michel MERCIER, Rémy BOUET, Jean-Claude D'ANTONA, Matthieu TESTARD, Luc VILLARET, Lionel ANDRE, Marc JEKAL, Jacqueline JANIEC, Jacques PEPIN, Guy MANIFACIER, Jean-Michel LAINE, Jérôme VIC, Frédéric GRAS, Christian DEVISMES, Adrien CHAPON, François SELLE, Gérard BARONI, Patrick JULLIAN, Jean-Marie MALAVAL, Marc SASSO, René MEURTIN, Roch VARIN D'AINVELLE, Laurent CHAPPELLIER, Thierry JONQUET, Georges DAUTUN, Laurence BULTEZ-CADET, Jean-Noël PUDDU, Georges RIBOT, Georges MATICHARD

**POUVOIRS (06)** : Sylvain ANDRE pouvoir à Aurélie GENOLHER, Julie LOPEZ DUBREUIL pouvoir à Éric PLANTIER, Guy CHERON pouvoir à Marc SASSO, Fabien FIARD pouvoir à Rémy BOUET, Johanna HUGUET pouvoir à Jérôme VIC, Sébastien MAGNY pouvoir à Christophe RIVENQ

**ABSENTS EXCUSÉS (07)** : Jean-Luc GIBELIN, Rémy CLEMENCIER, Christophe BONNEFOY, Stéphane ALLIGNOL, Henri CROS, Bruno BIONDINI, Louise SALATHÉ

**Objet : Demande de subventions – Dispositif PLANISOLS ADEME – Mission « Intensification d'une zone d'activités économiques d'Alès Agglomération »**

**Le Bureau de Communauté,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°30-2021-10-13-00110 du 13 octobre 2021 portant modification des compétences de la Communauté Alès Agglomération et adoption des statuts,

**Vu** la délibération C2026\_01\_05 du Conseil de Communauté en date du 9 avril 2026 portant délégation au Bureau de Communauté en application des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**Considérant** que dans le cadre du Programme Partenarial de Travail 2026 avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne, il est prévu la réalisation d'une mission relative à l'intensification d'une zone d'activités économiques sur Alès Agglomération. Celle-ci visant notamment à optimiser le foncier bâti et non bâti, à requalifier les espaces publics, à adapter les sites au changement climatique, à améliorer la desserte et l'accessibilité ou encore à optimiser les espaces de stationnement,

**Considérant** qu'il a été retenue la zone d'activité commerciale du « Mas d'Hours » sur la ville d'Alès comme site pilote de cette mission compte tenu de son potentiel d'intensification avérée au regard de ses caractéristiques foncières et organisationnelles,

**Considérant** que l'ADEME, via le dispositif intitulé « PLANISOLS : Aides en faveur de la sobriété foncière et de la limitation de l'artificialisation des sols dans les stratégies territoriales (ZAN) », propose un soutien technique et financier, dans le cadre d'un parcours intégré (diagnostic, stratégie, opération), à cinq régions « pilotes » en 2026 dont l'Occitanie,

**Considérant** que la mission réalisée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne peut rentrer dans le dispositif PLANISOLS dans la mesure où elle s'inscrit dans une stratégie territoriale adaptée aux enjeux écologiques et aux besoins d'aménagement dans l'objectif d'une trajectoire de préservation des sols et de sobriété foncière,

**Considérant** que l'ADEME est susceptible de subventionner cette mission à hauteur de 80%,

**APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,**

**AUTORISE**

Monsieur le Président à :

- solliciter la subvention PLANISOLS auprès de l'ADEME et à intervenir à la signature de tous documents relatifs à l'obtention de ladite subvention ou nécessaires à la mise en œuvre de cette mission ;
- modifier le plan de financement joint en annexe en fonction, soit de la variation éventuelle du coût d'objectif, soit des possibilités financières du partenaire identifié ou de tout autre partenaire éventuel.

**Votants : 69**

**Pour : 69 - Unanimité**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**La Secrétaire de Séance**  
**Méryl FRIZON-DEBIERRE**



**Pour extrait conforme,**

**Le Président**  
**Christophe RIVENQ**

## ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION B2026\_03\_09 BUREAU DE COMMUNAUTÉ DU 24 JUIN 2026

**Objet :** Demande de subvention – Dispositif PLANISOLS ADEME – Mission « Intensification d'une zone d'activités économiques d'Alès Agglomération »

▪ **Plan de financement prévisionnel du projet :**

Coût estimatif de l'étude : 40 000 € H.T.

ORGANISMES	Montant en euros	% (±)
ADEME	32 000 €	80%
<i>Sous total</i>	<b>32 000 €</b>	<b>80%</b>
Alès Agglomération – autofinancement	8 000 €	20%
<b>TOTAL GÉNÉRAL HT</b>	<b>40 000 €</b>	<b>100 %</b>

Votants : 69  
Pour : 69 - Unanimité  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Secrétaire de Séance  
Méryl FRIZON-DEBIERRE



Pour extrait conforme,

Le Président  
Christophe RIVENQ